

**FICHE DE SYNTHÈSE - CESSIION D'ENTREPRISE****SECTEUR D'ACTIVITE**

Second Œuvre du BATIMENT

**ETANCHEITE****PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

Sud-Est, Provence Alpes Côte d'Azur, A céder en exclusivité : droits sociaux d'une entreprise de travaux d'étanchéité.

En neuf et rénovation, l'entreprise intervient en étanchéité des terrasses, toitures plates, de murs enterrés avec isolation thermique, protection par gravillon, dalle, carrelage sur plots, végétalisation et auto protégé. Pose de couvertines, bande de rives et résine polymère...

L'entreprise jouit d'une excellente réputation grâce à ses travaux de qualité couverts par une garantie décennale et une qualification Qualibat. Cette qualité de service lui assure une clientèle récurrente (Maçons, constructeurs de maisons individuelles, bureaux d'études...)

L'entreprise n'a absolument pas souffert de la crise du Coronavirus et n'a donc pas eu besoin d'avoir recours au PGE.

**ORIGINE DE L'ENTREPRISE**

Création il y a plus de 40 ans par son actuel dirigeant.

**ELEMENTS FINANCIERS**

Chiffre d'affaires de près de 650 K€ (fort potentiel de développement)

Capitaux propres : 250 K€

Résultat net base Bilan 2022: 108 K€ (avant retraitements)

Trésorerie : 220 K€

EBE 150 K€

Prix de Cession 350 K€ honoraires inclus

Apport Personnel Nécessaire : 50 K€

**MOTIF DE LA CESSIION**

Départ à la retraite du dirigeant.

**PROFIL RECHERCHE**

Affaire destinée à un très bon professionnel, alliant compétences techniques, commerciales et gestion, confrère ou groupe souhaitant faire de la croissance externe, s'implanter sur le secteur ou diversifier ses activités. Accompagnement du repreneur assuré. Peut aussi convenir à une personne physique qui n'est pas du métier mais qui a une connaissance ou une réelle appétence pour le secteur du second œuvre du bâtiment.